

Fernand Dumont et la philosophie

Hugo Séguin-Noël, *Université du Québec à Montréal*.

Introduction

Fernand Dumont se considérait, « de métier », un sociologue¹. Cela ne l'empêche toutefois pas de reconnaître un statut particulier à la philosophie, ce dont témoigne plusieurs de ses ouvrages et de ses textes. Dans les faits, Dumont entretient un rapport avec l'activité philosophique présentant deux aspects : un premier aspect biographique touchant son itinéraire intellectuel, et un deuxième aspect touchant la pensée sociologique dumontienne. Je traiterai à tour de rôle, dans cette communication, de ces deux aspects, n'en proposant cependant qu'un bref aperçu, ne disposant pas ici de l'espace nécessaire pour un examen approfondi de ceux-ci.

Premier aspect : l'itinéraire intellectuel de F. Dumont

Dumont manifeste plus spécifiquement un intérêt pour la philosophie dès le cours classique, qu'il suit au petit Séminaire de 1946 à 1949. Ce cours est pour lui l'occasion de quitter le nid familial de Montmorency et de s'installer en ville, à Québec. Trois philosophes l'intéressent alors plus particulièrement : G. Bachelard, qu'il a par la suite comme professeur à Paris au milieu des années 50², M. Blondel, philosophe chrétien dont la pensée est déterminante dans la conception dumontienne de la transcendance³, et le personnaliste E. Mounier, fondateur de la revue *Esprit*. Dumont fréquente d'ailleurs l'œuvre de ces trois philosophes durant toute sa vie. Ce n'est qu'une fois rendu à l'université, à la suite d'un conseil de G. Rocher⁴, qu'il se met à lire l'œuvre du sociologue É. Durkheim, dont la pensée aura sur lui une influence déterminante. Admis à l'Université Laval, Dumont hésite entre s'inscrire en philosophie ou à la faculté des sciences sociales du Père Georges-Henri Lévesque. Il opte finalement pour la seconde option, l'enseignement de la philosophie étant alors dominé par la scolastique. Il devient en 1955, après deux ans d'études doctorales à la Sorbonne, professeur de sociologie à cette même faculté des sciences sociales, poste qu'il occupera pendant 40 ans.

Si enseigner la sociologie est pour lors la profession de Dumont, cela ne diminue cependant en rien son intérêt pour la philosophie. Au contraire, celui-ci contribue désormais de manière plus ou moins régulière à cette discipline. Ainsi, il prononce des conférences⁵, écrit des textes de circonstance, participe à des débats quant à son enseignement. Mon intention n'est pas de dresser ici une liste exhaustive des contributions de Dumont et de son œuvre à la philosophie. D'ailleurs, nous ne disposons toujours pas de la « grande biographie » à l'américaine que Dumont, à mon avis, mérite, et qui nous révélerait toute l'étendue de son apport à la société québécoise moderne. Je ne relèverai que quelques-unes de ses incursions en philosophie, ne reprenant que celles qui me paraissent les plus représentatives.

La première de ces incursions est un court texte, s'intitulant « Y a-t-il un progrès de la pensée ? », que l'on retrouve dans les *Mélanges à la mémoire de Charles De Koninck*. Publié en 1968, ce texte reste peu connu et, à ma connaissance, n'est que rarement cité par les commentateurs. Il vaut cependant la peine qu'on s'y arrête, ne serait-ce que parce que celui-ci paraît la même année que *Le Lieu de l'homme*, l'un des ouvrages clefs de la pensée sociologique dumontienne. Dans ce court texte, la philosophie et sa pratique répondent de la nature même de l'activité de la culture. C'est que pour Dumont la philosophie représente en quelque sorte le mouvement de la pensée, et, par conséquent, saurait témoigner de la possibilité du progrès de cette dernière. Il reprend cette association entre la philosophie et la culture dans une conférence qu'il prononce en 1969, soit un an plus tard, lors d'un colloque de professeurs de cette discipline⁶. La conception de la philosophie que Dumont développe à l'occasion de ces deux incursions, il m'apparaît important de le souligner, est celle qui est à l'œuvre dans l'ensemble de sa pensée sociologique. Autrement dit, la conception de la philosophie est pour l'essentiel fixée chez Dumont dès la fin des années soixante.

Dumont donne à la même époque, c'est-à-dire en 1967-1968, un cours de philosophie sociale au département de philosophie de l'Université de Montréal⁷. Il écrit en 1970 un court article sur Mounier publié dans la revue *Maintenant*⁸, à laquelle il participe

comme membre du comité de rédaction de 1969 à 1975. Il écrit d'ailleurs en 1983 un autre article sur Mounier, publié cette fois dans la revue *Esprit*⁹. Dumont prononce en 1975 une conférence ayant pour titre « Le projet d'une histoire de la pensée québécoise », dont le texte est d'abord repris dans l'ouvrage collectif *Philosophie au Québec*¹⁰, puis publié en 1987 dans son recueil *Le Sort de la culture*¹¹. Toujours dans ce dernier recueil, l'on retrouve le texte « Urgence et tradition de la philosophie¹² », d'abord publié en 1986 dans les actes du colloque *Urgence de la philosophie*¹³.

Toutefois, c'est à mon avis avec la conférence inaugurale qu'il prononce au XVII^e congrès mondial de philosophie, tenu à Montréal en 1983, qu'on est le plus en mesure de constater l'intérêt intellectuel et conceptuel que Dumont a pour la philosophie. En effet, rarement celui-ci expose-t-il aussi clairement que dans cette conférence, dont le titre est « Mutations culturelles et philosophie¹⁴ », sa compréhension particulière de la relation entre la philosophie et l'activité de la culture. Il est d'ailleurs dommage que cette conférence, dont le texte n'est repris que dans les actes du congrès, ne soit pas plus facilement accessible et connue, car Dumont m'y semble à son meilleur.

Deuxième aspect : la pensée sociologique dumontienne

Afin de circonscrire le deuxième aspect du rapport de Dumont avec l'activité philosophique, je retiendrai ici deux des ouvrages clefs de sa pensée sociologique, soit *Le Lieu de l'homme* et *L'Anthropologie en l'absence de l'homme*. Dans *Le Lieu de l'homme*, sans nul doute le plus connu de ses ouvrages, Dumont expose la théorie de la culture pour laquelle il s'est d'abord fait connaître. Dans *L'Anthropologie en l'absence de l'homme*, qui paraît en 1981, Dumont développe la théorie de l'épistémologie des sciences humaines que postule sa théorie de la culture. Tout examen sérieux de la pensée sociologique dumontienne ne saurait donc faire l'économie de ces deux ouvrages.

Dumont souligne, et ceci dès les premières pages du *Lieu de l'homme*, que la théorie de la culture qu'il expose dans cet ouvrage en appelle de manière intrinsèque à la philosophie. C'est-à-dire,

pour reprendre l'expression qu'il utilise alors, que toute théorie de la culture s'avère pour lui « solidaire » d'une « philosophie des sciences de l'homme¹⁵ ». Néanmoins, Dumont ne donne une définition de la philosophie qu'à la toute dernière page de l'ouvrage, nous la présentant de la sorte comme consubstantielle à sa théorie de la culture. C'est là une caractéristique déterminante dans la relation que la philosophie et la culture entretiennent dans la pensée sociologique dumontienne. Aussi, pour Dumont, la philosophie se définit premièrement par le fait de ne pas procéder d'un objet qui lui soit spécifique. Plus précisément, l'activité de la philosophie ne dépendrait pas d'objets qui lui appartiennent en propre. Dumont préfère, en effet, cette « formule plus paradoxale et plus précise selon laquelle la philosophie n'a pas d'objet¹⁶. ». Si la philosophie n'a pas d'objet, c'est parce qu'elle relève de ce mouvement de distanciation que Dumont inscrit au cœur de sa conceptualisation de la culture. Pour celui-ci, l'activité de la culture répond fondamentalement d'une « tension ». Cette tension est causée par la distance entre les pratiques qui tissent la fabrique de notre vie quotidienne et notre aspiration à un horizon historique et idéal. En fait, la culture se définit essentiellement, chez Dumont, comme l'expérience par les individus et les sociétés de la tension qui résulte d'une telle distance.

Dumont affirme ainsi, lors de la conférence qu'il prononce en 1969 devant des professeurs de philosophie, que la philosophie « vise une *totalité* mais qui n'est ni une synthèse ni un objet¹⁷. » La poursuite de cette « *totalité* », ou du moins d'une « figure de la *totalité*¹⁸ », est une autre caractéristique déterminante de la relation entre la philosophie et la culture dans la pensée sociologique dumontienne. C'est pourquoi la pratique de la philosophie consisterait en la « contestation » et la « reformulation » du rapport d'ensemble qu'entretiennent un individu et une société avec le monde. Ce dont il serait alors question, c'est de s'assurer qu'un individu et une société entretiennent un rapport authentique avec ce monde. De cette manière, l'histoire de la philosophie consisterait en une longue tradition de contestations et de reformulations de « figure de la *totalité* ». La philosophie, en ce sens, n'a effectivement pas d'objet qui lui soit propre. La culture, en plus d'être sous tension, en fait, parce

qu'elle est l'expérience d'une tension, rend donc à la fois possible un rapport d'ensemble au monde ainsi qu'une critique radicale de ce dernier.

Dans *L'Anthropologie en l'absence de l'homme*, l'ouvrage dans lequel est développée l'épistémologie des sciences humaines que postule sa théorie de la culture, Dumont conçoit la philosophie comme l'un des « domaines de compréhension » du monde. La philosophie y est alors un domaine de compréhension au même titre que les idéologies et que les sciences humaines. Toutefois, l'activité philosophique présenterait selon Dumont des caractéristiques lui étant plus ou moins particulières. J'en retiendrai ici deux. Premièrement, la pratique de la philosophie prend part, parce que celle-ci se rapporte toujours à l'activité d'une culture donnée, au processus par lequel une société élabore une conception de la raison qui lui est plus ou moins propre. Cela est possible pour la philosophie parce qu'elle relève du mouvement de distanciation à l'œuvre dans la culture. La philosophie, pour reprendre le terme qu'utilise Dumont, serait le « messager » de la raison au sein de la culture¹⁹. C'est dire que la raison ne constitue pas « l'habitable » des individus et des sociétés, car celle-ci nécessite un lieu où préexistent symboles, mythes, et idéaux²⁰. Ce lieu, c'est bien évidemment la culture, c'est-à-dire celui de « l'homme », où la raison trouve pour vis-à-vis l'imaginaire.

Deuxièmement, Dumont attribue à la philosophie ce qu'il appelle une « puissance instituante²¹ ». C'est que la philosophie, justement parce que celle-ci prend part au processus d'élaboration de la raison, a la particularité d'instituer des croyances et des valeurs, de voir à l'institution de nouvelles pratiques ainsi qu'à la création de nouveaux problèmes positifs²². De la sorte, cette puissance instituante n'est pas sans engager la présence d'une transcendance, ce que je ne peux ici que relever au passage. La puissance instituante que Dumont accorde à l'activité philosophique se manifeste, par exemple, dans le rayonnement du christianisme en Occident, dans la sociologie de A. Comte, ou dans la pensée de l'histoire de K. Marx. Cependant, une fois que grâce à la philosophie ces pratiques et ces problèmes ont été institués, ceux-ci en général s'autonomisent et se dissocient de celle-ci. En ce sens, la pensée dumontienne, quoique

toujours de nature sociologique, reconnaît à l'activité de la philosophie une fonction particulière dans la culture et dans notre société.

Conclusion

L'intérêt de Dumont pour la philosophie parcourt son itinéraire intellectuel, et, par conséquent, se reflète dans sa théorie de la culture et dans sa théorie de l'épistémologie des sciences humaines, ces deux dernières théories structurant sa pensée sociologique. C'est, du moins, ce que j'espère avoir pu signaler ici. Si cela est le cas, c'est que la philosophie représente pour celui-ci la possibilité que nous avons tous de participer à une même pensée de la culture. La philosophie, plus qu'une pensée de la culture, pourrait bien, en quelque sorte, constituer une culture de la pensée. On pouvait déjà lire, dans un rapport que Dumont cosigne en 1970 sur la situation du département de philosophie de l'UQAM, que :

Pour tout dire rapidement, la philosophie est *l'autre du savoir* : le « pourquoi » et le « pourquoi pas » de toutes les raisons et déraisons. Les sociétés actuelles (et les universités) voudraient bien intégrer dans leurs structures l'imprévisible qu'est la philosophie, mais le savoir meurt s'il n'a plus libre commerce avec son intime contradiction²³.

1. Fernand Dumont, « Urgence et traditions de la philosophie », dans *Le Sort de la culture*, Montréal, L'Hexagone, 1987 (1986), p. 15.

2. *Id.*, *Récit d'une émigration. Mémoires*, Montréal, Boréal, 1997, p. 91.

3. *Id.*, *L'Institution de la théologie*, Montréal, Fidès, 1987, pp. 241-244.

4. *Id.*, *Récit d'une émigration. Mémoires, op. cit.*, p. 75.

5. *Id.*, « Remarques sur l'enseignement de la philosophie », dans *Chantiers. Essais sur la pratique des sciences de l'homme*, Montréal, HMH Hurtubise, 1973 (1969), pp. 243-253 ; Fernand Dumont, « Mutations culturelles et philosophie », dans Cauchy, Venant (éd.), *Philosophie et culture ; Actes du XVII^e congrès mondial de philosophie*, Montréal, Du Beffroi et Montmorency, 1986 (1983), pp. 45-54.

6. *Id.*, « Remarques sur l'enseignement de la philosophie », *op. cit.*, pp. 243-253.

7. Marcel Fournier, « Fernand Dumont et la modernité », *Recherches socio-graphiques*, 42.2 (2001), p. 269.
8. Fernand Dumont, « Mounier toujours présent », *Maintenant*, 97 (1970), pp. 201-203.
9. *Id.*, « Sciences de l'homme. De Mounier aux tâches d'aujourd'hui », *Esprit*, janvier 1983, pp. 120-130.
10. *Id.*, « Le Projet d'une histoire de la pensée québécoise », dans Claude Panaccio (dir.), *Philosophie au Québec*, Montréal, Bellarmin, 1976 (1975), pp. 23-48.
11. *Id.*, « Le Projet d'une histoire de la pensée québécoise », dans *Le Sort de la culture*, *op. cit.*, pp. 311-331.
12. *Id.*, « Urgence et tradition de la philosophie », dans *Le Sort de la culture*, *op. cit.*, pp. 219-233.
13. *Id.*, « Urgence et tradition de la philosophie », dans Thomas De Koninck et Louis Morin (dir.), *Urgence de la philosophie*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1986 (1985), pp. 1-10.
14. *Id.*, « Mutations culturelles et philosophie », dans Venant Cauchy (éd.), *Philosophie et culture ; Actes du XVII^e congrès mondial de philosophie*, pp. 45-54.
15. *Id.*, *Le Lieu de l'homme ; la culture comme distance et mémoire*, Montréal, Hurtubise et Fidès, 1994 (1968), p. 4.
16. *Ibid.*, p. 264.
17. *Id.*, « Remarques sur l'enseignement de la philosophie », *op. cit.*, p. 246.
18. *Ibid.*, p. 245.
19. *Id.*, *L'Anthropologie en l'absence de l'homme*, Paris, P.U.F., 1981, p. 87.
20. *Id.*, *Le Lieu de l'homme ; la culture comme distance et mémoire*, *op. cit.*, p. 19.
21. *Id.*, « Urgence et traditions de la philosophie », dans *Le Sort de la culture*, *op. cit.*, p. 226.
22. *Id.*, *L'Anthropologie en l'absence de l'homme*, *op. cit.*, pp. 83-89.
23. Fernand Dumont, Jacques Brault et Louis-M. Régis, *Rapport sur la situation du département de philosophie à l'Université du Québec (constituante de Montréal)*, remis le 10 février 1970, procès verbal du comité administratif du 29 juin 1970, archive de l'UQAM, 1970, p. 148.